

## RAPPORT DE VISITE D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Commune : PUYDARRIEUX

Date de la visite : 17/06/2022

### Propriétaire :

Nom :	Mr LAFFONT Charles
Adresse :	8 CHEMIN DE PEYDECAZES 65220 PUYDARRIEUX
Téléphone :	06-80-07-98-80
Email :	/



### Personne présente le jour du contrôle :

Nom :	Mr LAFFONT Jean-Michel
Qualité :	Fils du Propriétaire
Téléphone :	06-81-67-26-22
Email :	/

### Documents remis par la personne présente le jour du contrôle :

- Aucun

### Le Terrain

Référence cadastrale :	Parcelles : 335-649-650-368-361      Section : C
Adresse :	8 chemin de PEYDECAZES 65220 PUYDARRIEUX
Superficie :	130 000 m <sup>2</sup>
Superficie disponible pour l'assainissement :	Suffisante pour tout type de filière
Pente :	< à 5%
Alimentation en eau potable :	Service Public SIAEP du Lizon
Puits :	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non   Usage : <input type="checkbox"/> AEP <input type="checkbox"/> jardin <input checked="" type="checkbox"/> pas d'usage
Exutoire possible :	Fossé communal busé et fossé privé
Autre :	

### L'habitation

Type de résidence :       Résidence principale       Résidence secondaire       Inhabitée  
Occupation des locaux :      0       Inhabitée : /  
Nb d'usagers permanents :      1      Nombre d'usagers occasionnels : /

Année de réalisation de l'assainissement : 1974	
Nombre de chambres : 6	Nombre de cuisine : 1
Nombre de salle de bains : 2	Nombre de WC : 2
Nombre de Salon : 1	Autre : /
Nombre de pièces principales : 7	Nombre d'Equivalents Habitants (EH) : 7

### Travaux depuis la dernière visite

Sur l'installation d'assainissement conformément au dernier rapport de visite :  Oui    Non    Autre  
Sur le terrain aux abords de l'installation d'assainissement :       Oui    Non    Type :

### Implantation de l'installation d'assainissement :

A plus de 35 m d'un puits :  Oui    Non    Non concerné (pas de puits sur le terrain)

# DESCRIPTIF DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## COLLECTE DES EAUX USEES (EU) :

Eaux pluviales ou eaux de piscine dirigées vers l'installation :  oui  non  non évalué  
Collecte eaux vannes / eaux ménagères séparées :  oui en partie  non  non évalué  
Ensemble des eaux usées collectées :  oui  non  non évalué  
Ecoulement des eaux :  correct  stagnation  bouché  non évalué

## PRETRAITEMENT : Oui Non Sans information

Bac à graisse :  oui  non

Matériaux : /

Ecoulement : /

Fréquence d'entretien : /

Accessibilité : /

Dimensionnement : /

Défaut de structure ou de fermeture : /

Volume : /

Fosse :  septique  toutes eaux

autre

Volume : 1500 litres

Nombre : 1

Matériaux : béton

Dimensionnement : insuffisant

Niveau de boues : 30 cm

Justificatif de vidange : non

Accessibilité : oui

Ecoulement : correct

Défaut de structure ou de fermeture : aucun

Date dernière vidange : 2006

Opérateur de vidange : Adour Debouchage Vidange

Préfiltre Decolloïdeur :  Aucun  Intégré  Séparé

Matériaux filtrants : /

Ecoulement : /

Accessibilité : /

Défaut de structure ou de fermeture : /

### Ventilation :

Ventilation : non

Diamètre : /

Nuisance olfactive : non

Extracteur : absent

Sortie au-dessus du toit : non



### Dysfonctionnements :

Les eaux ménagères et une partie des eaux vannes ne sont pas prétraitées et traitées ; elles s'évacuent vers le fossé communal busé.

La fosse septique est sous-dimensionnée par rapport au nombre de pièces principales de l'habitation.

## TRAITEMENT : Oui Non Sans information

Type et dimensionnement : *Aucun*

Dimensionnement :

Regard de répartition :  oui  non  non évalué

Accessibilité : /

Stagnation d'eau : /

Nombre de drains : /

Matériaux : /

Ecoulement : /

Type :  agricole  épandrain

Regard de bouclage :  oui  non  non évalué

Accessibilité : /

Stagnation d'eau : /

Regard de collecte :  oui  non  non évalué

Accessibilité : /

Stagnation d'eau : /

Nombre de drains : /

Matériaux : /

Ecoulement : /

Type :  agricole  épandrain



### Dysfonctionnements :

Il n'existe pas de système de traitement des eaux.

## REJET

- Type :  infiltration  milieu hydraulique superficiel
- Milieu récepteur : Fossé privé et Fossé communal busé
- Risque de contact avec eaux usées non traitées :  oui  non  
 sur la parcelle et  hors parcelle
- Nuisance olfactive :  oui  non
- Autorisation de rejet :  oui  non
- Écoulement de l'exutoire :  correct  stagnation
- Entretien de l'exutoire :  oui  non
- Plainte :  oui  non
- Justificatif fourni :  oui  non
- Défaut de sécurité sanitaire :  oui  non  non évalué
- Risque pour la sécurité des personnes :  oui  non  non évalué
- Risque avéré de pollution de l'environnement :  oui  non  non évalué

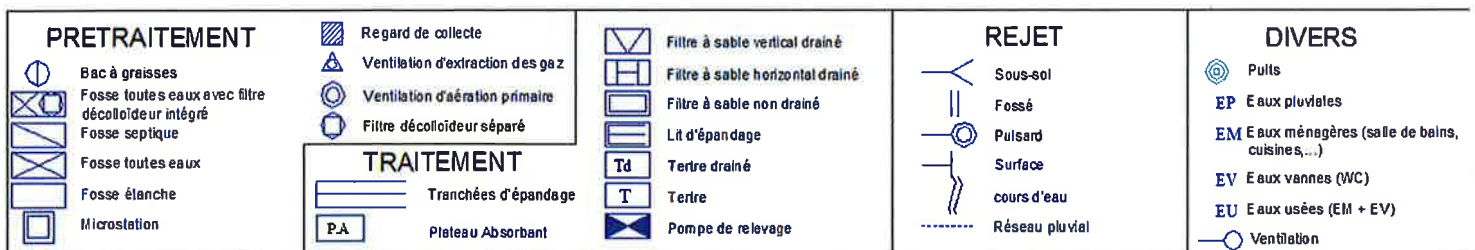
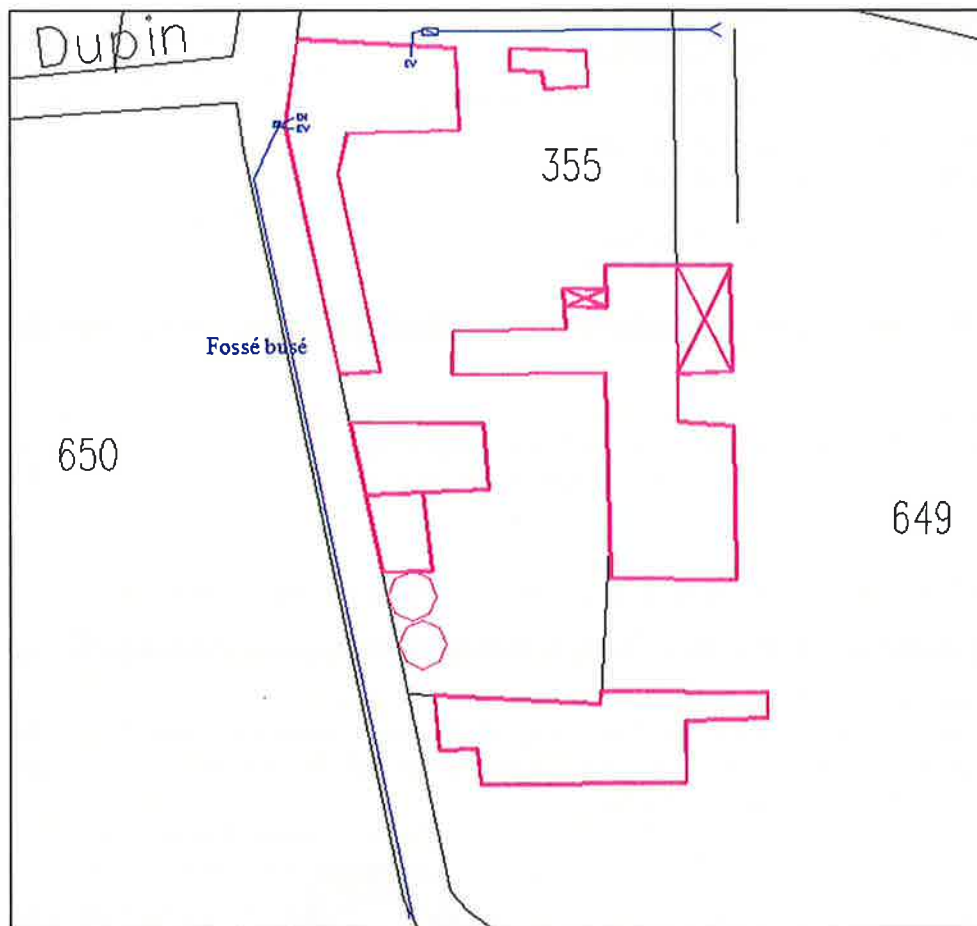


### Observations :

Le regard qui sert d'exutoire aux eaux usées non prétraitées est engorgé, il y a un risque de contact direct.

## Plan de l'installation d'assainissement non collectif

Le plan ci-dessous a été réalisé selon les déclarations et les observations de terrain. Il n'est donné qu'à titre indicatif.



## AVIS DU SPANC

### EVALUATION et CLASSEMENT de L'INSTALLATION d'ASSAINISSEMENT (selon le tableau de l'annexe II de l'arrêté du 27/04/2012)

PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION	CLASSEMENT
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	<b>Non-respect de l'article L. 1331-1-1 du code de la santé publique</b> <i>Mise en demeure de réaliser une installation conforme</i> <i>Travaux à réaliser dans les meilleurs délais</i>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Défaut de sécurité sanitaire</b> (contact direct, transmission de maladies par vecteurs, nuisances olfactives récurrentes) <input type="checkbox"/> <b>Défaut de structure ou de fermeture</b> des ouvrages constituant l'installation <input type="checkbox"/> <b>Implantation à moins de 35 mètres en amont hydraulique d'un puits privé déclaré</b> et utilisé pour l'alimentation en eau potable d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	<b>Installation non conforme</b> <b>Danger pour la santé des personnes</b> <i>Travaux obligatoires sous 4 ans</i> <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Installation <b>incomplète</b> <input type="checkbox"/> Installation <b>significativement sous-dimensionnée</b> <input type="checkbox"/> Installation présentant <b>des dysfonctionnements majeurs</b>	<b>Installation non conforme</b> <i>Travaux dans un délai de 1 an si vente</i>
<input type="checkbox"/> Installation présentant des <b>défauts d'entretien</b> ou une <b>usure de l'un de ses éléments constitutifs</b>	<i>Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation</i>
<input type="checkbox"/> Pas de défaut majeur constaté sur l'installation	

#### LISTE DES TRAVAUX A PREVOIR DANS UNE DELAI DE : 1 AN (SI VENTE)

- ☛ Mettre en place une installation d'assainissement non collectif adaptée et conforme à la réglementation en vigueur. Pour cela il faudra : *Mandater un bureau d'études qui réalisera une étude particulière (étude de sol à la parcelle) définissant la filière d'assainissement non collectif la mieux adaptée à la nature du terrain et à la capacité d'accueil du bâtiment.*

#### Fréquence de contrôle appliquée à l'installation : 8 ans (Ramené à 1 an en cas de vente)

#### AVANT TOUTE MODIFICATION DE : votre installation d'assainissement non collectif

- ☛ Demander conseil au technicien du SPANC (tél pour RDV : 05 62 35 60 94)
- ☛ Compléter la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif (DIDANC) disponible en mairie ou au SPANC du SIAEP du Lizon. La faire parvenir au SPANC, accompagnée d'un plan de masse de la filière, des autorisations et études éventuelles.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,  
A Trie-sur-Baïse, le 17 juin 2022.

Le Technicien,



**Joël CASTERAN**

**NB** : Le contrôle a été réalisé exclusivement sur la base des informations et documents fournis par le propriétaire de l'immeuble (ou de son représentant) lors de la visite. Conformément à l'article L 1311-11-1 du code de la santé publique, le présent certificat est valide pour **une durée de 3 ans**.